



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 10 décembre 2025 à 19 h
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600**

PRÉSENCES :

Madame Maude Théroux-Séguin, Mairesse d'arrondissement
Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville (arrivée à 19 h 31)
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic
Monsieur Victor Esposito, Conseiller du district de Saint-Sulpice
Madame Carla Beauvais, Conseillère du district du Sault-au-Récollet

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Diane Martel, Directrice d'arrondissement
Monsieur Marc Cardinal, Directeur performance, greffe et services administratifs
Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire
Monsieur Dominique Paquin, Directeur des travaux publics
Madame Jessica Lagacé-Banville, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement
Madame Linda Lajeunesse, Secrétaire-rechercheuse
Monsieur Jean-Michel Brunet, Commandant PDQ 10 et PDQ 27

Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 01.

10.01

Information par les membres du conseil d'arrondissement

La mairesse de l'arrondissement et les conseiller-ères abordent les sujets suivants :

Madame Maude Théroux-Séguin : Adoption d'un budget responsable.

Investissements prévus dans les routes et les parcs.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Solutions de mitigation liées au REV Henri-Bourassa.

Congestion aux abords du Collège Sainte-Marceline.

Circulation et stationnement dans le District central.

Chute de neige hâtive.

Minutage de la période de question.

Axes de priorités de la nouvelle administration.

Travaux de la Commission des Services électrique de Montréal –
Réouverture de la rue Fleury Est pour la période des Fêtes.

Soutiens financiers à plusieurs organismes.

Mise en place d'une halte-chaleur dans l'arrondissement pour les
périodes de froid.

Madame Nathalie Goulet :

Refonte de l'application *Info-Neige* en 311 Montréal.

Appel à la générosité envers les organismes offrant des paniers de Noël.

Achat local – rue Fleury.

Monsieur Victor Esposito : Rencontre de la SDC District Central.
Participation au comité consultatif d'urbanisme.
Rencontre du Comité de la Station Youville.
Retour sur plusieurs événements : le Marché des Fêtes de l'Académie John-Caboto, le Festival sportif d'A-C au Centre sportif Claude-Robillard, le Festival de la Châtaigne du Club de bocce de l'Acadie ainsi que la célébration des 10 ans d'opération du projet de saine alimentation de la Corbeille Bordeaux-Cartierville.
Plusieurs rencontres avec les citoyens.
Marchés à venir : Espace des possibles et Ateliers Belleville.

Madame Carla Beauvais : Ouverture de la patinoire du parc des Hirondelles.
Changement pour la patinoire du parc du Sault-au-Récollet.
Revitalisation des artères commerciales.
Achat local – rue Fleury.
Dons pour RAP Jeunesse afin de soutenir les personnes en situation d'itinérance, et composer le 211 pour joindre la Brigade ÉMIS.

10.02

Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure

Aucune demande

10.03

Correspondance et dépôt de documents

Aucun document

10.04

Période de questions du public

À 19 h 32 la mairesse d'arrondissement annonce le début de la période de questions. Les personnes identifiées ci-dessous adressent des questions relatives aux sujets suivants aux membres du conseil d'arrondissement :

Personnes présentes :

Alexandre Brodeur	Financement de la STM.
Jean Aumont	REV Henri-Bourassa (dépôt de document).
Fernand Doutre	Augmentation du parc automobile au Québec.
Jean-François Thibault	Piste cyclable sur la rue Meilleur.
Louis-Normand Hébert	Piste cyclable sur la rue Tolhurst.
Claire Belzil	Conservation des bollards sur les pistes cyclables en hiver.
André Gauthier	Échéancier du remplacement des conduites d'eau en plomb.
Gilles Larocque	Virage à gauche à l'angle de l'avenue Christophe-Colomb et du boulevard Crémazie.

Jean-Paul Dubreuil	Compte de taxes lié à l'immeuble barricadé situé au 10370-72, avenue Papineau.
Jean-Pierre Ferrandez	Plan de mitigation lors de la réfection du Métropolitain en 2026-27. Nombre de passages cyclistes sur la piste de la rue Meilleur.
Suzanne Comtois	Nouvelle poubelle à l'angle de la rue Émilien-Daoust et de l'avenue du Bois-de-Boulogne.
Formulaire en ligne :	
Jean-François Chicoine	Déneigement des trottoirs et des pistes cyclables.
Quentin Winstel	Outil de gestion pour l'entretien des routes et des réseaux de canalisations.
Luc Audebrand	Utilisation d'une ruelle comme raccourci.
Claude Gagliardi	Circulation intense sur le boulevard Gouin Ouest, entre la rue Tanguay et le boulevard Saint-Laurent.
Christine Gagnon	Patinoire extérieure du parc du Sault-au-Récollet.
Andy Emond	Lien cyclable quatre saisons est-ouest sur la rue Legendre.
Michael D'Anello	Piste cyclable sur l'avenue Larose, entre les rues Prieur et Sauriol.
Stefan Leblanc	Immatriculation pour les vélos.
Alain Desjardins	Demande de changement de zonage du 12435, de la Miséricorde.

Cette période de questions prend fin à 21 h 01.

À 21 h 01, la mairesse d'arrondissement suspend la séance.

À 21 h 06, la mairesse d'arrondissement reprend la séance.

À la reprise de la séance suspendue, tous les membres présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

10.05

Période de questions des membres du conseil

Aucune question

10.06

CA25 09 0317

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 décembre 2025.

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 10 décembre 2025, en y modifiant le libellé du point 40.08 comme suit :

- retirer le mot « premier » devant le mot « projet ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.07

CA25 09 0318

Approuver les procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil d'arrondissement des 19 et 26 novembre 2025 ainsi que celui de la séance ordinaire du 26 novembre 2025.

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

de considérer comme lu et ratifier les procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil d'arrondissement des 19 et 26 novembre 2025 ainsi que celui de la séance ordinaire du 26 novembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.08

CA25 09 0319

Modifier la résolution CA25 09 0082, adoptée le 7 avril 2025, afin d'intégrer au montage financier une somme de 1 000 000 \$ provenant de la 2^e édition du Budget participatif de Montréal.

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par la conseillère Carla Beauvais

et résolu

de modifier la résolution CA25 09 0082, adoptée le 7 avril 2025, afin d'intégrer au montage financier une somme de 1 000 000 \$ provenant de la 2^e édition du Budget participatif de Montréal;

d'autoriser l'affectation de cette contribution au paiement des travaux en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1255826001

CA25 09 0320

Modifier la résolution CA25 09 0110, adoptée le 5 mai 2025, afin d'intégrer au montage financier une somme de 850 000 \$ provenant de la 2^e édition du Budget participatif de Montréal.

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

de modifier la résolution CA25 09 0110, adoptée le 5 mai 2025, afin d'intégrer au montage financier une somme de 850 000 \$ provenant de la 2^e édition du Budget participatif de Montréal;

d'autoriser l'affectation de cette contribution au paiement des travaux en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1257189002

CA25 09 0321

Approuver la convention de services à intervenir avec Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville pour l'enlèvement des graffitis sur le territoire de l'arrondissement, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028 / Autoriser une dépense totale de 283 500 \$, taxes incluses.

Il est proposé par la mairesse Maude Théroux-Séguin

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

1. d'approuver la convention de services à intervenir avec Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville pour l'enlèvement des graffitis sur le territoire de l'arrondissement, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028;
2. d'autoriser une dépense totale de 283 500 \$, taxes incluses.
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.03 1255320002

CA25 09 0322

Approuver la convention de services à intervenir avec Solidarité Ahuntsic pour l'accueil, l'accessibilité, la coordination de l'utilisation des espaces et le développement d'une programmation d'activités communautaires et de loisirs à la Maison du monde, située au 20, rue Chabanel Ouest, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 / Autoriser une dépense totale de 30 812 \$, taxes incluses.

Il est proposé par la mairesse Maude Théroux-Séguin

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

1. d'approuver la convention de services à intervenir avec Solidarité Ahuntsic pour l'accueil, l'accessibilité, la coordination de l'utilisation des espaces et le développement d'une programmation d'activités communautaires et de loisirs à la Maison du monde, située au 20, rue Chabanel Ouest, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026;
2. d'autoriser une dépense totale de 30 812 \$, taxes incluses;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.04 1256237006

CA25 09 0323

Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 13 000 \$ aux organismes suivants : Association Commerciale et Citoyenne Youville (ACCY) (6500 \$) et Association des Gens d'affaires de Gouin Ouest (AgaGO) (6500 \$) dans le cadre du Programme de soutien aux artères commerciales hors-SDC / Approuver les conventions à cet effet.

Il est proposé par la conseillère Effie Giannou

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

1. d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 13 000 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le projet, la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien aux artères commerciales hors-SDC:

Organisme	Projet	Période	Montant
Association Commerciale et Citoyenne Youville (ACCY)	Ambiance féérique et marché de Noël local, festif et solidaire 2025	2 décembre 2025 au 3 juin 2026	6 500 \$
Association des Gens d'affaires de Gouin Ouest (AgaGO)	Ambiance féérique et marché local de la Magie de Noël 2025	2 décembre 2025 au 3 juin 2026	6 500 \$

2. d'approuver les deux (2) conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.05 1259715008

CA25 09 0324

Accorder un soutien financier de 206 585 \$ à Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville pour la réalisation du Plan d'action 2026, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 / Approuver la convention à cet effet.

Il est proposé par la conseillère Effie Giannou

appuyé par la conseillère Carla Beauvais

et résolu

1. d'accorder un soutien financier de 206 585 \$ à Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville pour la réalisation du Plan d'action 2026, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026;
2. d'approuver la convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.06 1256237007

CA25 09 0325

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 661 878 \$ à différents organismes, pour une période de trois ans, selon le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du programme jeunesse en sports et loisirs / Approuver les conventions à cet effet.

Il est proposé par la mairesse Maude Théroux-Séguin

appuyé par la conseillère Carla Beauvais

et résolu

1. d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 661 878 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du programme jeunesse en sports et loisirs :

Organisme	Montant 2026	Montant 2027	Montant 2028
Maison des jeunes Ahuntsic	84 048 \$	84 048 \$	84 048 \$
Maison des jeunes de Bordeaux-Cartierville	84 048 \$	84 048 \$	84 048 \$
Rue Action Prévention Jeunesse (RAP Jeunesse)	26 265 \$	26 265 \$	26 265 \$
Entre-Maisons Ahuntsic	26 265 \$	26 265 \$	26 265 \$

2. d'approuver les conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.07 1256237015

CA25 09 0326

Prolonger d'une année, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, les conventions signées dans le cadre du « Programme Prévention Montréal » (CA23 09 0298) et accorder un soutien financier totalisant 500 878 \$ aux organismes concernés, selon le projet et le montant indiqués pour chacun d'eux / Approuver les addendas aux conventions à cet effet.

Il est proposé par la conseillère Carla Beauvais

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

1. de prolonger d'une année, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, les conventions signées dans le cadre du « Programme Prévention Montréal » (CA23 09 0298);
2. d'accorder un soutien financier totalisant 500 878 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le projet, la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux;

Axe 1. Développement du plein potentiel de l'enfant et du jeune en situation de vulnérabilité

Organisme	Projet	Résumé du projet	Montant annuel 2024-2025	Montants 2026
Loisirs de l'Acadie de Montréal	Intervenant camp de jour	Embauche d'un intervenant pour le camp de jour estival à l'école Évangéline.	5 000 \$	5 000 \$
Institut Pacifique	Temps Libre adapté pour les classes d'accueil	Bonification de l'offre d'activités libres pour accompagner et soutenir les jeunes âgés de 5 à 12 ans provenant des classes d'accueil de l'école Saint-Antoine-Marie-Claret afin de faciliter leur intégration dans la communauté.	22 163,74 \$	22 163,74 \$
Service des loisirs Sainte-Odile	Intervention spécialisée en camp de jour	Embauche d'un intervenant spécialisé pour le camp de jour estival à l'école Sainte-Odile.	5 000 \$	5 000 \$
Service des loisirs Saints-Martyrs-Canadiens de Montréal	Intervenant camp de jour	Embauche d'un intervenant pour le camp de jour estival au Centre Saints-Martyrs-Canadiens.	5 000 \$	5 000 \$
Maison des jeunes de Bordeaux-Cartierville	Coopérative d'initiation en entrepreneuriat collectif Bordeaux-Cartierville	Projet d'entrepreneuriat offrant une première expérience de travail aux jeunes âgés de 12 à 17 ans issus du quartier.	22 502 \$	22 502 \$
Pause-Famille inc.	Supers familles en action	Offre d'activités sportives et de socialisation en famille favorisant l'exposition à une variété d'expériences dans un milieu sécuritaire et visant à promouvoir des pratiques parentales bienveillantes.	23 082,26 \$	23 082,26 \$
Rue Action Prévention Jeunesse	<i>Drop in</i> des Jeux de la Rue à Ahuntsic-Cartierville	Offre d'activités en format « gymnase libre/ <i>drop in</i> » où le sport est un outil collectif d'intervention, priorisant une approche axée sur le développement global des jeunes pour prévenir les problématiques causées par le désœuvrement, l'isolement et la pauvreté chez les jeunes de 12 à 24 ans.	29 000 \$	29 000 \$
Table de concertation jeunesse Bordeaux-Cartierville	Un milieu ouvert sur ses écoles	Projet concerté d'intervention de milieu, qui permet le déploiement d'intervenant(e)s communautaires scolaires qui accompagnent les jeunes et leur famille à trouver des réponses à leurs besoins.	37 000 \$	37 000 \$
Table de concertation jeunesse d'Ahuntsic	Un milieu ahuntsicois en complémentarité pour la jeunesse	Concertation et mobilisation en prévention de la violence et en sécurité urbaine en complémentarité avec le déploiement d'une intervention communautaire scolaire auprès des jeunes pouvant subir ou commettre des violences de toutes sortes à l'école Sophie-Barat et à la Maison des jeunes d'Ahuntsic.	27 500 \$	27 500 \$

Axe 2. Prévention en sécurité urbaine

Organisme	Projet	Résumé du projet	Montant annuel 2024-2025	Montant 2026
Entre-Maisons Ahuntsic	A.C.C.E.S (Ahuntsic-Cartierville Coopère Ensemble pour la Sécurité)	Mobilisation du milieu afin de définir des stratégies locales de prévention et pour coordonner la mise en oeuvre des stratégies retenues et des interventions.	65 000 \$	65 000 \$
Maison des jeunes de Bordeaux-Cartierville	Fiche-moi la paix	Activités visant à renforcer le sentiment de sécurité des jeunes filles et à faire des garçons des alliés dans la lutte contre le harcèlement de rue.	21 000 \$	21 000 \$
Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville	Prévention jeunesse Ahuntsic-Cartierville	Sensibilisation, développement des compétences et des habiletés, participation civique et implication des jeunes dans la résolution de problèmes liés à la sécurité urbaine.	140 000 \$	127 188,50 \$
Rue Action Prévention Jeunesse	Intervention par le travail de rue et les arts martiaux pour prévenir l'émergence de la délinquance	Projet d'intervention par les arts martiaux Lion Kings MMA visant les jeunes à risque de développer des comportements délinquants.	96 189 \$	96 189 \$
Table de concertation jeunesse Bordeaux-Cartierville	LABO de co-développement	Espace de co-développement, d'accompagnement et de formation, pour les intervenant(e)s jeunesse d'Ahuntsic et de Bordeaux-Cartierville. Activité développée et animée par une modération contribuant à renforcer le réseau de travail de milieu.	15 252,50 \$	15 202,50 \$

3. d'approuver les 14 projets d'addenda aux conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versements de ces soutiens financiers;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centrale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.08 1256237008

CA25 09 0327

Autoriser le transfert d'un montant de 26 027,89 \$, taxes incluses, des dépenses contingentes vers les dépenses incidentes, pour les travaux de réaménagement du Skatepark du parc Ahuntsic, dans le cadre du contrat accordé à Lanco Aménagement inc. (réf.: CA22 09 0075).

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

d'autoriser le transfert d'un montant de 26 027,89 \$, taxes incluses, des dépenses contingentes vers les dépenses incidentes, pour les travaux de réaménagement du Skatepark du parc Ahuntsic, dans le cadre du contrat accordé à Lanco Aménagement inc.;

d'imputer ce virement conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.09 1257189007

CA25 09 0328

Approuver l'entente à intervenir avec le Collège de Bois-de-Boulogne concernant la location de ses installations sportives pour une période de cinq (5) ans, se terminant le 31 décembre 2030 / Autoriser le chef de division ainsi que le chef de section de la Direction culture, sports, loisirs et développement social - Division sports et loisirs à signer ladite entente.

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

d'approuver l'entente à intervenir avec le Collège de Bois-de-Boulogne concernant la location de ses installations sportives pour une période de cinq (5) ans, se terminant le 31 décembre 2030;

d'autoriser le chef de division ainsi que le chef de section de la Direction culture, loisirs et développement social - Division sports et loisirs, à signer ladite entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.10 1256237014

CA25 09 0329

Transmettre au conseil municipal, pour approbation, la convention à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations afin de permettre la réalisation d'un ouvrage d'aide à la protection dans l'emprise de la rue Crevier dans l'arrondissement.

Il est proposé par la conseillère Effie Giannou

appuyé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

et résolu

de transmettre au conseil municipal, pour approbation, la convention à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations, afin de permettre la réalisation d'un ouvrage d'aide à la protection dans l'emprise de la rue Crevier dans l'arrondissement;

d'autoriser le directeur du développement du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à signer ladite convention, ainsi que tout document afférent au Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.11 1251066012

CA25 09 0330

Affecter un montant de 73 000 \$ provenant de la réserve développement au budget 2026 du programme Intervention de milieu en itinérance et cohabitation sociale dans les installations municipales (ICIM).

Il est proposé par la conseillère Nathalie Goulet

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

d'affecter un montant de 73 000 \$ provenant de la réserve développement au budget 2026 du programme Intervention de milieu en itinérance et cohabitation sociale dans les installations municipales (ICIM);

d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1256237011

CA25 09 0331

Ratifier la résiliation de la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Entraide Bois-de-Boulogne (CA23 09 0350), relative au prêt de locaux administratifs et d'entreposage au Centre culturel et communautaire de Cartierville, dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2026.

Il est proposé par la conseillère Effie Giannou

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

de ratifier la résiliation de la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Entraide Bois-de-Boulogne (CA23 09 0350), relative au prêt de locaux administratifs et d'entreposage au Centre culturel et communautaire de Cartierville, dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2026;

d'imputer cette perte de revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.02 1256237012

CA25 09 0332

Autoriser l'institution de la demande reconventionnelle contre 9356-0175 Québec inc. f.a.s.r.s. Le Groupe CIBS dans le cadre du contrat no S-AC-2020-011 pour la transformation d'un bâtiment existant en centre culturel et communautaire - Phase 1, au 12225, rue Grenet, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour réclamer les dommages liés à la contamination à la suie des ailes nord et ouest du bâtiment.

Il est proposé par la mairesse Maude Théroux-Séguin

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

de ratifier l'institution de la demande reconventionnelle contre 9356-0175 Québec inc. f.a.s.r.s. Le Groupe CIBS dans le cadre du contrat no S-AC-2020-011 pour la transformation d'un bâtiment existant en centre culturel et communautaire – Phase 1, au 12225, rue Grenet, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour réclamer les dommages liés à la contamination à la suite des ailes nord et ouest du bâtiment (Numéro de Cour : 500-17-125145-238; N/D : 22-000054).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.03 1255583004

CA25 09 0333

Approuver les dépenses relatives à des services d'utilités publiques, à une commande ou un service prévus dans une entente-cadre, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, selon les budgets prévus à l'exercice 2026 du budget de fonctionnement et selon la planification des projets du programme décennal d'investissement 2026-2035 / Autoriser une dépense de 9 864 600 \$ pour les dépenses prévues à l'exercice 2026 du budget de fonctionnement.

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

1. d'approuver les dépenses relatives à des services d'utilités publiques, à une commande ou un service prévus dans une entente-cadre, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, selon les budgets prévus à l'exercice 2026 du budget de fonctionnement et selon la planification des projets du programme décennal d'investissement 2026-2035;
2. d'autoriser une dépense de 9 864 600 \$ pour les dépenses prévues à l'exercice 2026 du budget de fonctionnement;
3. de déléguer à la fonctionnaire ou au fonctionnaire de niveau 1 l'autorisation des dépenses de plus de 50 000 \$ pour des services d'utilités publiques, une commande ou un service prévus dans une entente-cadre;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.04 1257889009

CA25 09 0334

Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2025.

Attendu qu'un rapport sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires doit être fait au conseil d'arrondissement conformément à l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4);

Il est proposé par la conseillère Effie Giannou

appuyé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

et résolu

de prendre acte du rapport sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.05 1259816010

CA25 09 0335

Adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Quartier Fleury Ouest pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au règlement depuis son dépôt;

Considérant que l'objet du règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

d'adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Quartier Fleury Ouest pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1251388009

CA25 09 0336

Adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial District central pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au règlement depuis son dépôt;

Considérant que l'objet du règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

d'adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial District central pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1251388010

CA25 09 0337

Adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Fleury Est pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au règlement depuis son dépôt;

Considérant que l'objet du règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par la mairesse Maude Théroux-Séguin

appuyé par la conseillère Carla Beauvais

et résolu

d'adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Fleury Est pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1251388011

CA25 09 0338

Adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la S.I.D.A.C. La Promenade Fleury pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au règlement depuis son dépôt;

Considérant que l'objet du règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par la mairesse Maude Théroux-Séguin

appuyé par la conseillère Carla Beauvais

et résolu

d'adopter le Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la S.I.D.A.C. La Promenade Fleury pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 et imposant une cotisation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04 1259715007

CA25 09 0339

Adopter le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2026.

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au règlement depuis son dépôt;

Considérant que l'objet du règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par la conseillère Effie Giannou

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

d'adopter le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.05 1254212006

CA25 09 0340

Adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026).

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance du 26 novembre 2025;

Considérant qu'aucun changement n'a été apporté au règlement depuis son dépôt;

Considérant que l'objet du règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

d'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.06 1257889008

CA25 09 0341

Adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour l'année 2026.

ATTENDU QUE conformément à l'article 318 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), le conseil peut adopter une résolution pour changer le lieu désigné pour tenir ses séances quand il le juge à propos;

Il est proposé par la mairesse Maude Thérroux-Séguin

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour l'année 2026, lequel est joint à la présente résolution;

de modifier le lieu où se tiendront les séances des mois d'avril, de juillet et de novembre en désignant les endroits suivants :

- la salle Charles-Daudelin du Centre culturel et communautaire de Cartierville (12225, rue Grenet) pour la tenue des séances du 13 avril et du 6 juillet;
- la salle de spectacle de la Maison de la culture (10300, rue Lajeunesse, 1^{er} étage) pour la tenue de la séance du 9 novembre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.07 1253032005

CA25 09 0342

Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un projet de résolution visant à autoriser l'installation de deux enseignes sur la façade donnant sur la rue Fleury du bâtiment situé au 50, rue Fleury Est - Lot 6 313 750 du cadastre du Québec - Zone 1305.

Il est proposé par la mairesse Maude Théroux-Séguin

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

d'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), et ce, malgré l'article 453 (enseigne située dans le prolongement d'une voie d'habitation) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), un projet de résolution à l'effet :

d'accorder, pour l'emplacement identifié comme étant le lot 6 313 750 du cadastre du Québec et portant le numéro 50, rue Fleury Est, l'autorisation d'installer deux enseignes à éclairage directe sur la façade donnant sur la rue Fleury Est, et ce, à la condition suivante :

- les enseignes doivent être substantiellement conformes au plan de l'annexe A;

Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débuter dans les 24 mois suivant son entrée en vigueur. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera nulle et sans effet;

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique.

ANNEXE A

Plan préparé par la firme International Néon et estampillé par la Division urbanisme, permis et inspections le 14 novembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.08 1251066015

CA25 09 0343

Avis de motion et adoption du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (01-274) de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et le règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ».

Avis de motion est donné par la mairesse Maude Théroux-Séguin qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (01-274) de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et le règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ».

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la mairesse Maude Théroux-Séguin

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (01-274) de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et le règlement sur les clôtures (R.R.V.M., c. C-5) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.09 1259570031

CA25 09 0344

Avis de motion et adoption du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) », afin d'assurer sa conformité avec la disposition 8.2 du document complémentaire du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal, ainsi qu'avec d'autres dispositions concernant la plantation, l'entretien, la protection et l'abattage des arbres.

Avis de motion est donné par la mairesse Maude Théroux-Séguin qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) », afin d'assurer sa conformité avec la disposition 8.2 du document complémentaire du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal, ainsi qu'avec d'autres dispositions concernant la plantation, l'entretien, la protection et l'abattage des arbres.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la mairesse Maude Théroux-Séguin

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) », afin d'assurer sa conformité avec la disposition 8.2 du document complémentaire du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal, ainsi qu'avec d'autres dispositions concernant la plantation, l'entretien, la protection et l'abattage des arbres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.10 1258373018

CA25 09 0345

Accepter la cession gratuite d'une portion de terrain que le propriétaire du lot situé du côté sud du boulevard Henri-Bourassa (800, boulevard Henri-Bourassa) transmettra à la Ville, conformément au premier paragraphe de l'article 3 du Règlement 17-055, aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux ainsi que de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal.

Il est proposé par la conseillère Nathalie Goulet

appuyé par le conseiller Victor Esposito

et résolu

d'accepter la cession gratuite d'une portion de terrain que le propriétaire du lot situé du côté sud du boulevard Henri-Bourassa (800, boulevard Henri-Bourassa) transmettra à la Ville, conformément au premier paragraphe de l'article 3 du Règlement 17-055, aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux ainsi que de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.11 1255252001

Affaires nouvelles

Aucun dossier

70.01

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du 10 décembre 2025 est levée à 21 h 20.

70.02

Maude Théroux-Séguin

Mairesse d'arrondissement

Chantal Châteauevert

Secrétaire d'arrondissement